



DEPARTEMENT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉS
DG

**Vers un réseau d'observatoires des agricultures et
des territoires
dans la région Caraïbe ?**

*Rapport de mission en Guadeloupe et à Sainte-Lucie
19 – 31 mai 2008*

**Jacques Imbernon, UMR TETIS
Jacques Marzin, UPR ARENA
Jean-Philippe Tonneau, UMR TETIS
Elodie Valette, UMR TETIS
Jean-Francois Le Coq, UPR ARENA**

Mai 2008

Table des matières

Introduction	3
1. Un contexte	4
1.1 Un réseau d'observatoires des agricultures et des territoires de la Caraïbes : un outil au service de la coopération régionale ?	4
1.1.1 <i>Des enjeux communs</i>	4
1.1.2 <i>Vers une coopération régionale entre les Départements Français des Antilles et les pays de l'OECS et du CARICOM ?</i>	5
1.1.3 <i>La structuration d'une coopération régionale : un début</i>	6
1.2 Rôle des observatoires	7
1.2.1 <i>Observatoire(s) : définitions et positionnements</i>	9
1.2.2 <i>Un Réseau d'Observatoires des Agricultures et des Territoires : pour quels besoins ?</i>	12
2. Vers un Réseau Caraïbéen d'Observatoires des Agricultures et des Territoires ?	13
2.1 Un état des lieux des expériences : existant et volonté	13
2.2 Un Réseau d'Observatoires des Agricultures et des Territoires (ROC)	14
2.2.1 <i>Principes d'actions</i>	14
2.2.2 <i>Fonctions et services</i>	15
2.2.3 <i>Impacts attendus</i>	16
3. Les acquis des ateliers : problématiques et chantiers	17
3.1 Mise en œuvre des principes	17
3.2 Projet pilote dans les DFA : développement d'un portail collaboratif des Observatoires des Antilles Françaises et mise en réseau des différents Systèmes d'Information.	19
3.2.2 <i>OECS</i>	20
3.3 Une gouvernance	21
En conclusion, des suites à donner	22
Références bibliographiques	23
Annexe 1. Déroulement de la mission	24
Annexe 2. Liste des participants ateliers Guadeloupe	25
Annexe 3. Liste des participants ateliers Sainte-Lucie	27
Annexe 4. Article sur les APE, MINEFI	34
Annexe 5. Des définitions	37
Annexe 6. Termes de référence « Inventaire via le web des systèmes d'information et bases de données dans la région Caraïbes »	39
Annexe 7. Projet de recherche pour un financement du Ministère de l'Outre-Mer (DRRT 2008)	42

Introduction

Jean-François Le Coq, Jacques Imbernon, Jacques Marzin, Jean-Philippe Tonneau et Elodie Valette se sont rendus en Guadeloupe et à Sainte Lucie du 19 au 31 mai 2008. L'objectif de la mission était de participer et d'animer deux séminaires sur la mise en œuvre d'un réseau d'observatoires de l'agriculture et des territoires dans les Caraïbes.

Le déroulement de la mission est présenté en [annexe 1](#).

Les séminaires ont rassemblé des partenaires potentiels de ce réseau. Les annexes [2](#) et [3](#) présentent les contenus et les participants de ces ateliers.

L'atelier en Guadeloupe (21-23 mai) avait pour objectif spécifique de faire le point sur le acquis dont dispose les DFA insulaires dans le domaine et de définir quelles pourraient être les grandes lignes d'une proposition de coopération régionale.

Au cours de l'atelier de Sainte Lucie (27-30 mai), ces orientations ont été confrontées aux attentes des partenaires de 6 Etats de l'OECS (Antigua, Dominique, Grenade, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent).

Le rapport présente les résultats de ces ateliers, définit les grandes lignes de ce que pourrait être un Réseau d'Observatoires dans les Caraïbes et propose des suites à donner.

1. Un contexte

1.1 Un réseau d'observatoires des agricultures et des territoires de la Caraïbes : un outil au service de la coopération régionale ?

1.1.1 Des enjeux communs

Les agricultures du monde sont placées au cœur des grands défis mondiaux que sont la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, le changement climatique, la gestion des ressources, dans un contexte de forte croissance de la population, d'épuisement des énergies fossiles, de rareté des ressources et de concurrence sur leurs usages.

La mondialisation, les politiques de libéralisation et de décentralisation, les accords de libre commerce ont favorisé l'émergence de réseaux économiques (firmes, infrastructures, etc.) qui provoquent la restructuration des territoires ruraux, qui, en accroissant les disparités spatiales, provoquent d'importants changements institutionnels et parfois une profonde réorientation des activités et des exploitations agricoles.

Les pays de la Caraïbe ne font pas exception. Territoires insulaires aux contraintes spatiales fortes, renforcées au fil des années par l'urbanisation et les effets du tourisme, les territoires caribéens des DFA (Guadeloupe, Martinique) et de l'OECS (Antigua & Barbuda, Dominica, Grenada, Saint-Kitts & Nevis, Saint Lucia, Saint Vincent & The Grenadines¹), affrontent les mêmes enjeux, qui questionnent tout autant l'avenir des agricultures qui tiennent encore une place importante dans les paysages, que plus largement la gestion des territoires. L'articulation spatiale des espaces et fonctions agricoles, urbaines et touristiques est une problématique commune à l'ensemble de la Caraïbe.

Différents enjeux globaux se conjuguent et se déclinent avec plus ou moins de force dans chacune des îles concernées :

- Changement climatique. La sensibilité de ces territoires aux événements extrêmes (cyclones Dean, Ivan, etc.) pose un double questionnement : comment mieux prévoir et gérer ces événements - système d'alerte et gestion des crises (existence d'un système bien développé en Martinique, demande à Sainte Lucie, Grenade) ? Comment accompagner la reprise de l'agriculture post cyclone (Sainte Lucie, Grenade) ?

Sécurité alimentaire. La hausse mondiale des prix des denrées primaires affecte aussi la Caraïbe. Le développement d'une production alimentaire locale et / ou régionale (i.e. la réduction du volume des importations) et l'insertion de produits agricoles ou agro-alimentaires dans le commerce agricole mondial se posent de façon cruciale.

- Globalisation des échanges. Elle prend deux formes dans les Caraïbes : en premier lieu elle subit la restructuration des règles internationales de commerce d'exportation, avec notamment les réformes des rapports commerciaux privilégiés UE / ACP, les réformes des OCM et la négociation des APE pour les DFA. Cette restructuration questionne fortement depuis quelques années déjà l'avenir des grandes filières d'exportation telles

¹ Les îles de Montserrat et d'Anguilla, et les British Virgin Islands, rattachées à la Grande-Bretagne, sont membres de l'OECS, mais ne participent pas à l'initiative.

que la banane (Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, La Dominique) et la canne (Saint-Kitts et Nevis), qui ont vu leur suprématie commerciale largement remise en cause. Ces territoires insulaires voient en général un accroissement des importations alimentaires, alors que leurs potentialités agricoles sont généralement élevées.

Parallèlement, ces mêmes territoires voient le plus souvent se développer fortement le secteur des activités touristiques, dont il reste à construire les complémentarités avec le monde rural et le secteur agricole qui peut y trouver de nouveaux débouchés plus rémunérateurs.

Enjeux globaux et locaux (urbanisation, tourisme, pression foncière) se conjuguent et confrontent l'agriculture à de nécessaires évolutions. D'une part, une dynamique de diversification agricole s'impose pour répondre aux changements des marchés locaux (réponse à la demande touristique croissante en produits locaux, biologiques, etc.), mais également d'un marché régional (complémentarité des produits, approvisionnement régional.). D'autre part, les questions de certification, de commerce équitable, de développement d'une agriculture biologique, ou de diversification vers les biocarburants comme une alternative à la disparition de la culture de la banane ou de la production de sucre et de rhum, impulsent une dynamique de singularisation et de valorisation des ressources insulaires dans un contexte de compétition accrue.

1.1.2 Vers une coopération régionale entre les Départements Français des Antilles et les pays de l'OECS et du CARICOM ?

La Martinique et la Guadeloupe, départements français d'outre-mer, s'insèrent dans une région Caraïbe plus large, dont elles partagent les contraintes et les enjeux. En premier lieu, elles jouxtent les 6 pays de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale ou Organisation of Eastern Caribbean States (OECS) composés de 9 membres dont 6 Etats (Sainte-Lucie, Grenade, Dominique, St Vincent et les Grenadines, St Kitts et Nevis, Antigua et Barbuda) et 3 territoires britanniques (Montserrat, Anguilla et les Iles vierges britanniques).

L'organisation regroupe un ensemble de petits Etats et territoires autonomes insulaires, de culture anglo-saxonne, confrontés aux mêmes problématiques d'insularité, d'exiguïté de leur marché, de vulnérabilité économique et financière, et de forte exposition aux risques naturels. Ils partagent ces problématiques avec les DFA, à l'exception de l'appartenance à un Etat européen, assurant soutien financier et institutionnel aux économies locales.

A l'échelle régionale, une dynamique d'intégration économique régionale a débouché sur la création d'un marché commun, CARICOM², depuis 1^{er} janvier 2008, au sein duquel sont associés les 6 états de l'OECS.

² La CARICOM ou Communauté du Bassin Caraïbe est composée de 15 membres : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, le Suriname, Trinité-et-Tobago et Haïti.



Les 15 Pays du Caricom

Les interactions régionales DFA/OECS/CARICOM restent encore très limitées (cf. MINEFI-DGTPE, 2006). Côté OECS, les échanges de biens sont modestes, et concernent principalement des relations bilatérales (Exportations de la Martinique vers Sainte Lucie, importations depuis Grenade et Antigua; exportations de la Guadeloupe plus faibles, principalement vers la Dominique, importations depuis la Dominique également)

La conclusion en décembre 2007 de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les Etats du CARIFORUM³, dans le cadre de la négociation des APE constitue cependant une opportunité, tout autant qu'une injonction de rapprochement économique entre DFA et OECS/CARICOM. Une note de synthèse rédigée en 2008 par la Direction Régionale Du Commerce Extérieur Antilles-Guyane - DRCE e Guadeloupe détaille les tenants et aboutissants de cet accord de partenariat économique : cf. [Annexe 4](#)

1.1.3 La structuration d'une coopération régionale : un début

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une action de structuration de coopération régionale engagée depuis 2002 sous l'impulsion de Claude Vuillaume, chargé de coopération régionale Caraïbe au Cirad.

- Des missions d'évaluation et d'identification des besoins des partenaires de l'OECS ont eu lieu de 2004 à 2006 (12 missions Cirad/Inra) sur les thématiques filières (ananas, banane plantain, plantes à tubercules, petits ruminants, cercosporiose, maladie des agrumes, jaunissement mortel du cocotier, culture légumière, plantes ornementales,) et des thématiques transversales (SIG – télédétection (Bégué & Todoroff, 2005), Organisations de producteurs (Baron, 2006), etc.) ;

³ Créé en 1993, le CARIFORUM regroupe :

- Les Etats membres du CARICOM : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, Grenade, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, le Suriname, Trinité-et-Tobago,
- la République Dominicaine

- Des missions de prospection portant plus spécifiquement sur les besoins en termes d'informations (missions Temple & Parrot, 2006 ; Passouant & Temple, 2006 ; Begué & Todoroff, 2005) ont également été réalisées (missions Begué & Todoroff, 2005, Temple & Parrot, 2006 à la Martinique ; Passouant & Temple, 2006 à la Guadeloupe). Ces deux dernières ont eu pour objet de proposer et de construire avec les partenaires une déclaration d'intention de mise en place d'une infrastructure de données et/ou d'un Réseau d'observatoires au service des agricultures et des territoires en Guadeloupe et en Martinique.
- Un atelier « amélioration de la compétitivité des petits agriculteurs des Etats de l'OECS » a été organisé en novembre 2006 à Sainte Lucie, qui a permis de définir le cadre logique d'activités de recherche et de développement. La réunion de suivi de février 2007 a permis de définir les axes d'interventions prioritaires.
- En 2007, une demande de Fonds de Coopération Régionale (FCR) a été soumise pour un projet intitulé « Appui aux organisations et aux services agricoles et ruraux dans les Antilles françaises et dans les Etats de l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe orientale) et analyse de faisabilité et élaboration d'un réseau "Observatoire des agricultures et territoires" ». Ce projet a été validé et engagé en 2008. La présente mission se déroule dans le cadre de fonds FCR et FEDER.
- Une mission de prospective de 15 jours a été réalisée en avril 2008 (Le Coq & Valette, 2008) afin de présenter le projet d'Observatoire et d'évaluer les besoins et attentes des différents pays de l'OECS et des DFA insulaires.
- Enfin, une dynamique de création d'un consortium entre les principaux partenaires de la recherche et développement a été engagée (OECS, PNUD, Ambassade de France, IICA, CARDI, Université of West Indies, UAG, CIRAD, CEMAGREF, INRA, IRD). L'accord de consortium a été signé à Sainte-Lucie le 27 mai..

1.2 Rôle des observatoires

Face à des enjeux globaux et régionaux, les territoires ruraux de la Caraïbe sont aujourd'hui en pleine mutation pour répondre à deux questionnements majeurs :

- la globalisation économique qui se traduit par le fait que toute décision prise à un niveau local ne peut ignorer les autres échelles de décision, nationale, régionale ou internationale. La capacité des « décideurs » territoriaux de « traduire » leur projet de développement dans les différentes enceintes est une condition nécessaire à leur mise en œuvre ;
- la nécessité de mettre en œuvre des projets de développement territoriaux durables qui soient économiquement viables, socialement équitables et qui transmettent aux générations futures le capital environnemental reçu des générations antérieures.

Ces questionnements s'inscrivent ainsi dans un contexte marqué par :

- Un pilotage dans l'incertain et de grandes mutations, d'où émerge le besoin de replacer les processus dans leurs dynamiques spatiales et temporelles
- Un partage de la responsabilité de la décision du fait de la multiplication des acteurs et de la revendication de la société civile à participer aux décisions politiques

- Une difficulté à disposer de l'information nécessaire et sous une forme adéquate, avec une relative inefficacité des appareils statistiques nationaux, ou tout au moins un manque de cohérence et de communication entre acteurs, et une perte de références actualisées sur les situations agricoles et rurales

Les observatoires sont un moyen de mieux maîtriser et partager l'information afin de faciliter les changements, en construisant des représentations collectives et actualisées des situations agricoles et rurales. Pour les Etats de l'OECS et les Départements français de la Caraïbe, les observatoires permettront d'améliorer les connaissances, de faciliter la coordination entre les acteurs, de promouvoir la concertation et la négociation, pour un appui à l'élaboration des politiques publiques. C'est l'hypothèse fondatrice de la proposition.

Mais pour que les observatoires puissent jouer ce rôle, ils doivent répondre à des exigences que nous voudrions préciser et qui permettent de différencier un Observatoire d'une base de données ou d'un système d'information. Quelques définitions sont nécessaires.

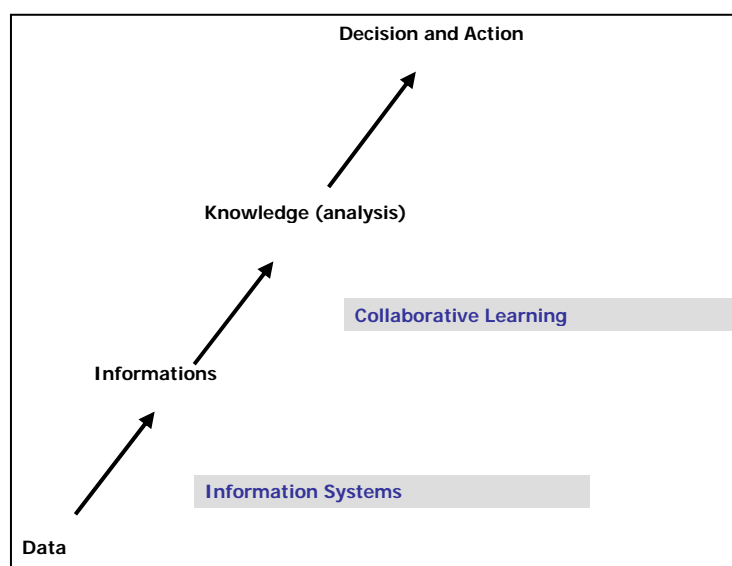
La *Base de données* est un ensemble structuré et organisé permettant le stockage de grandes quantités d'informations afin d'en faciliter l'exploitation : ajout, mise à jour, recherche de données...

La *Base de connaissances* est un type particulier de base de données permettant de gérer des connaissances spécifiques à un domaine spécialisé donné. Elle peut contenir des règles permettant de simuler les raisonnements déductifs logiques et de déduire de nouveaux faits (moteur d'inférence).

Le *Système d'information* est un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) permettant d'acquérir, de stocker, de communiquer des informations dans des organisations.

L'*observatoire* est un dispositif pérenne d'observations et d'analyses ayant pour vocation la production d'un bien public (connaissances, informations) et l'appui à des décideurs en partenariat avec des acteurs ciblés (organisation, institutionnalisation).

Un Observatoire doit être considéré comme un dispositif appui à des décideurs. En ce sens il est tourné vers l'action et il donne de la plus value à des bases de données (voir schéma ci-dessous).



En [annexe 5](#), un glossaire plus complet est présenté.

1.2.1 Observatoire(s) : définitions et positionnements

Les besoins couverts par un Observatoire des Agricultures et territoires portent globalement sur la connaissance, l'interprétation et l'analyse des données, pour des finalités de négociation, planification, prospective, prévisions, de suivi et d'évaluation de projets, de suivi et d'évaluation de politiques, de communication...

Tout Observatoire comporte :

- Un dispositif d'entrée de données, permettant par ailleurs de contrôler la validité et la cohérence des données introduites. Pour que la synthèse soit possible, il faut en particulier que certaines règles de codage soient respectées. Ce dispositif d'entrée de données doit permettre d'harmoniser et de stocker les multiples données. Le stockage de données doit être organisé et structuré en s'appuyant sur une modélisation du territoire généralement instrumentée par une base de données géographiques.
- Un dispositif de traitement permet ensuite, soit de calculer périodiquement des synthèses prédéfinies, soit de calculer des synthèses à la demande. Ce dispositif doit permettre d'analyser, synthétiser, valoriser et comparer les données. Un dispositif d'édition doit permettre suivant les cas d'exporter des données (indicateurs, données géographiques produites) ou d'éditer des cartes thématiques ou des tableaux statistiques pour communiquer les multiples synthèses sur le territoire.
- Un dispositif d'analyse et de synthèse qui permet de faire des analyses prospectives et des diagnostics. Ce dispositif et ses différents acteurs doivent être parfaitement identifiés afin de donner une plus-value à l'information produite. Il doit permettre une analyse partagée de la réalité du territoire et de son évolution et contribuer à la décision pour l'aménagement du territoire et l'élaboration de projets.

L'observatoire est un outil de gestion, qui sert à définir, conduire et évaluer une action collective. Les données sont utilisées (sous forme plutôt structurée – quantitative, tableaux, graphiques, cartes...) pour être transformées, par les acteurs en informations destinées à la décision

L'observatoire fournit de l'information pour créer des échanges de points de vue, pour susciter du débat autour de ses résultats (par exemple une synthèse mensuelle), pour faciliter la négociation, et éventuellement contribuer à la décision... (Modifier certaines pratiques, proposer de nouvelles réglementations, ...). En ce sens, l'observatoire est un outil de production de connaissance. Les données sont utilisées pour construire de nouvelles connaissances, définir des concepts, des associations de concepts...

Les politiques d'appui à l'agriculture ou de manière plus générale toutes celles voulant contribuer à la gestion de l'espace et des ressources, inspirées par différentes conceptions sociales et différentes représentations du développement durable, définissent des orientations, mobilisent des moyens et orientent des activités. Ces politiques modifient les comportements des acteurs ; leurs pratiques changent en transformant les systèmes de production et contribuent plus ou moins aux objectifs du développement durable, contribution qui peut être mesurée par des indicateurs de durabilité.

La finalité d'un observatoire est de s'attacher à "renseigner" les relations entre directives/politiques publiques/pratiques et systèmes d'activités et d'éclairer comment des directives et injonctions (pour un développement durable) traduites en politiques publiques, programmes et normes transforment des systèmes d'activités et des pratiques. Il est aussi

d'étudier comment les pratiques locales modifient, adaptent les dites injonctions. L'enjeu est d'augmenter l'efficacité des politiques publiques en les adaptant voir en les transformant.

L'adaptation et la mise en œuvre de ces pratiques exigent toujours une adhésion et une conviction de l'acteur "exécutant". Dans cette perspective, l'observatoire doit être conçu comme un outil participatif (Participatory GIS : www.ppgis.net). L'observatoire devient un outil de concertation et de débat pour des réflexions collectives qui permettent de déboucher sur des décisions concertées et de l'action collective.

Une telle conception de l'observatoire est indissociable d'une démarche qui place en son centre l'apprentissage. L'observatoire est un outil d'apprentissage. Les données sont utilisées par les utilisateurs pour construire soit individuellement, soit collectivement de nouveaux savoirs et savoirs faire sur leurs pratiques et leurs territoires.

Un processus d'apprentissage suppose qu'on parte du principe qu'on ne sait pas où on va, qu'il n'y a pas de solution pré-fixée (et surtout dans le cas du développement durable !), et que les acteurs sont justement là pour apprendre et construire ensemble quelle sera la solution.

On peut donc rapprocher le groupe d'acteurs constitué autour d'un observatoire à une communauté d'apprentissage (learning community), voir même une communauté de recherche. Une communauté d'apprentissage désigne un groupe de personnes qui partagent les mêmes valeurs et visions et qui se rassemblent dans le but d'apprendre les uns des autres différentes connaissances (Brown et al, 1989). Dans cette perspective, l'observatoire peut être conçu comme un outil pour une expertise collective. L'enjeu est bien d'analyser comme l'expertise collective souvent basée sur des démarches qualitatives complète et interagit avec des dispositifs de production de données.

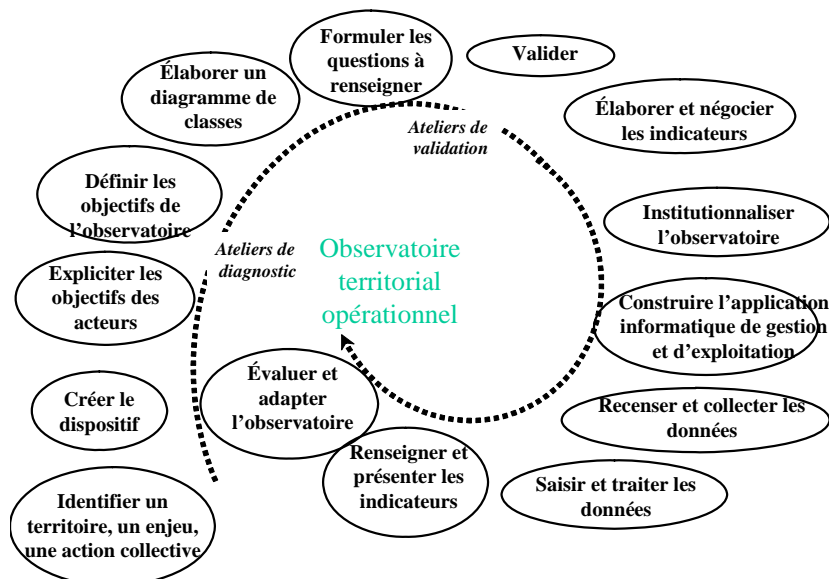
La démarche est une démarche d'accompagnement des acteurs articulant la dimension réseau d'expertise collective et la dimension observatoire. La réalisation de l'objet technique (logiciel informatique et structure organisationnelle de gestion) est articulée avec le processus de conception et de mise en service de l'observatoire.

En s'inspirant des démarches de mise en place de système d'information en situation d'incertitude, la méthode proposée organise un processus itératif autour de quatre étapes, répétées autant que de besoin :

1. L'expression des besoins d'observatoire des pratiques avec deux grandes sous étapes, l'identification du projet, de ses contours avec la mobilisation des acteurs concernés, l'analyse des informations à partager avec un processus allant de la problématisation à la conceptualisation. Les méthodes mises en œuvre vont de l'animation d'ateliers, de l'organisation de débat à la formalisation du domaine informationnel à traiter. Les acteurs au cours des ateliers et forum débattent et fournissent matière au processus de modélisation
2. La spécification organisationnelle et technique du système d'information, qui aborde à la fois la modélisation du volet informationnel (structure de données, description des traitements, interface d'accès et produits) et le volet organisationnel (institution de gestion, conventions d'échanges de données, financement...). La méthode s'appuie sur un principe de validation, par les acteurs, des formalisations produites.

3. l'implémentation opérationnelle du système d'information, avec un aspect technique informatique, et un aspect organisationnel, tant au niveau des protocoles d'acquisition des données et de gestion de l'institution
4. L'utilisation de l'observatoire, où le système d'information vient pleinement jouer son rôle d'apport et mise à disposition de données et informations auprès des acteurs. Il s'agit de la concrétisation du processus de co-construction, par le retour au débat et à la réflexion en vue de conduire l'action collective et de produire de nouvelles connaissances.

Cette démarche par approximation successive et adaptable aux situations concrètes a été représentée par un cycle en spirale, caractéristique des situations de mise en place de systèmes d'information en contexte incertain et donc recourant à une construction progressive fondée sur un principe de prototypage rapide.



De nombreuses difficultés subsistent dans la mise en œuvre de cette démarche. Les conflits d'intérêts et les enjeux de relations de pouvoirs ne doivent pas être sous-estimés. Les observatoires ont souvent de la difficulté à produire une connaissance utile et utilisable (Avenier emploie le terme d'actionnable (Avenier, 2007) : une information qui soit appropriée par les acteurs ; une Information qui permette de dépasser les clivages et de fonder une action collective.

L'observatoire peut être "approprié" par une ou des catégories d'acteurs. Il est organisé non pour permettre un débat sur des bases rationnelles mais pour justifier des positions partisans ou des actions déjà prises par ailleurs. On constate aussi souvent que la dynamique de la construction des observatoires contribue à renforcer des alliances entre acteurs mais aussi à exclure certains.

L'observatoire n'est pas construit pour éclairer des relations de causes à effet entre des actions données et des situations. Il se focalise sur la description de ces situations en montrant souvent leur irréversibilité ("on ne peut rien faire") ou au contraire sur les actions en montrant leur "inéluçabilité" ("il n'y a pas le choix").

L'observatoire est déconnecté des réels centres de décision et des arènes politiques. La dynamique de projet qui sous-tend l'observatoire n'est pas prise en compte par le pouvoir politique. Pour éviter cet écueil, la démarche doit associer ces arènes soit en impliquant les élus dans le processus de construction de l'observatoire soit en organisant un accompagnement par ces élus du processus par un ensemble de restitutions périodiques, y compris en suscitant débat au sein des instances et arènes politiques (conseils et assemblées..).

Ces difficultés posent en fait des problèmes de légitimité de l'observatoire et de "l'initiative" qui l'a lancé : légitimité vis-à-vis des acteurs et légitimité vis-à-vis des représentants politiques. La légitimité concerne les données, les acteurs (en particulier les animateurs) et la finalité de l'observatoire. Les observatoires ont souvent de la difficulté à produire une connaissance utile et utilisable (Avenier emploie le terme d'actionnable (Avenier, 2007). L'information produite n'est pas appropriée par les acteurs qui prennent leurs décisions sans faire référence aux produits des observatoires.

1.2.2 Un Réseau d'Observatoires des Agricultures et des Territoires : pour quels besoins ?

Il existe une grande variété de thèmes possibles d'observation, liés aux compétences des organismes et aux priorités et enjeux spécifiques des territoires. Certains observatoires sont très généralistes et cherchent à couvrir tous les aspects d'un territoire et leur dynamique. D'autres, les plus nombreux, ont pour objectif de traiter toutes les facettes d'un domaine thématique particulier : observatoires de l'eau, de l'air, de l'environnement, des risques naturels, du foncier, des transports, de l'habitat...

Dans ce cas, la multiplicité des observatoires peut entraîner des difficultés. L'information est parfois redondante. L'information n'est pas interconnectée. L'information trop spécifique n'est pas mise en perspective face aux enjeux plus globaux. Les lieux de concertation sont multiples et éclatés.

C'est la finalité d'un Réseau d'observatoire de réussir à lever ces difficultés. Nous souhaitons présenter dans la suite du document les contours que pourrait prendre un tel Réseau d'Observatoires des Agricultures et Territoires des Caraïbes, sur l'observation et l'analyse des agricultures et de leurs évolutions sur les territoires insulaires que représentent les Etats de l'OECS et les Départements français de la Guadeloupe et de la Martinique. Nous préciserons les principes d'actions, les fonctions et services, les impacts attendus.

Parallèlement, dès ce niveau d'identification, nous devons également aborder la question de la gouvernance du dispositif et des règles de son fonctionnement.

2. Vers un Réseau Caribéen d'Observatoires des Agricultures et des Territoires ?

2.1 Un état des lieux des expériences : existant et volonté

Un état des lieux des dispositifs existants est nécessaire. Les ateliers n'ont permis que partiellement la réalisation de cet état des lieux. En revanche, le panorama présenté a permis de dégager les différents points suivants concernant l'information, sa production et son utilisation

- Foisonnement de l'information mais difficulté d'organisation de cette information et faiblesse de la valorisation des données produites ;
- Foisonnement des expériences menées mais méconnaissance relative à l'échelle nationale et régionale ;
- Manque d'information et de données sur des thématiques spécifiques
- Manque d'information prenant spécifiquement en compte chaque contexte insulaire

Cette situation générale est cependant à nuancer pour les DFA ou les Etats de l'OECS.

DFA :

Dans le cas de la Martinique et de la Guadeloupe, de nombreux dispositifs d'Observatoire existent et sont opérationnels : Parc Naturel de Guadeloupe, DAF de Guadeloupe et Martinique, Conseil Général de Martinique, Chambres d'Agriculture... Les départements français disposent d'une densité institutionnelle importante. Ils profitent de la présence à la fois de l'administration centrale et de ses services déconcentrés, des collectivités territoriales (département et région), d'institutions de recherche (INRA, IRD, CIRAD, Cemagref...) et de l'Université. De nombreux dispositifs d'observation sur les phénomènes marquants de l'agriculture et des territoires sont ainsi en place. Les fonctions d'entrée de données, de traitement et d'analyse sont assurées par ces institutions, dans chacun des domaines sectoriels. Par contre, l'utilisation des informations produites par les acteurs et son intégration au niveau des territoires restent deux questions en suspens et justifient des actions spécifiques. Ces dispositifs sont cependant encore assez peu intégrés : on compte en tout cas peu de collaboration entre les deux îles, ainsi qu'une relative méconnaissance des expériences menées.

OECS.

Le contexte est ici différent. Des initiatives nombreuses existent à l'échelle régionale, portées par différents bailleurs (PNUD, CARICOM, FAO, etc.). mais à l'échelle des Etats, les expériences sont rares. L'interopérabilité entre les expériences régionales, parfois similaires quant à leurs objectifs et données mobilisées, est faible et représente l'un des enjeux forts d'une collaboration régionale. Certaines expériences n'ont qu'une visibilité réduite au niveau des Etats, et une appropriation quasi absente, en dépit de la pertinence des projets engagés. Des manques se font sentir, notamment concernant la production et l'analyse d'information géographique, le renforcement de compétences à échelle nationale pour le traitement et l'analyse de données.

Pour les 2 ensembles régionaux, un état des lieux systématique des expériences existantes - Observatoires, Systèmes d'Information, réseaux d'échanges entre institutions, entre instituts de recherche, coopérations régionale et bilatérale, etc.- concernant l'agriculture et plus largement le monde rural s'impose, afin de mieux cibler les attentes et les manques, les possibilités d'articulation, les échelles territoriales pertinentes, etc.

Celui-ci pourrait être réalisé au cours de l'automne 2008 dans le cadre du financement FCR.

L'objectif de l'étude serait l'identification et l'analyse des initiatives menées au sein de la région à partir de recherches sur Internet : systèmes d'information, ou plus largement le monde rural, le tourisme, l'économie insulaire en précisant les contenus, les thématiques principales, les pays concernés et les acteurs clés, soit les tâches suivantes :

- Identification des expériences existantes (web)
- Recueil de documentation : collecte et classement, identification des liens web
- Typologie des expériences et des acteurs impliqués
- Localisation géographique
- Mapping des relations entre les différents projets et les acteurs

Des termes de références sont proposés en annexe 6.

En tout état de cause, la situation doit nous conduire à réfléchir autour de la notion de *Réseau*, en tant qu'ensemble d'entités (objets, personnes, etc.) interconnectées les unes avec les autres. Un réseau permet de faire circuler des éléments matériels ou immatériels entre chacune de ces entités selon des règles bien définies.

2.2 Un Réseau d'Observatoires des Agricultures et des Territoires (ROC)

2.2.1 Principes d'actions

Dans ce contexte régional, un « Réseau d'Observatoire de la Caraïbe » doit être vu comme un outil de communication, d'échange et d'analyse collective, mettant en relation ces différents dispositifs.

Suivant l'acceptation du concept d'Observatoire proposé ci-dessus, le réseau devrait suivre les principes suivants :

- **Subsidiarité.**

De nombreuses initiatives existent dans la région Caraïbe. Un réseau doit permettre de faciliter les échanges d'expériences, de favoriser les synergies entre les institutions, de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs à la région et non pas figer les dynamiques par une gouvernance trop lourde. Ainsi, une « interopérabilité » minimale entre les systèmes existants est souhaitable. La recherche de synergie et de complémentarité entre les observatoires nécessite un minimum de compatibilité entre les systèmes. Cette interopérabilité suppose une compatibilité des plateaux techniques utilisés, en particulier du point de vue des formats de métadonnées et des procédures d'échanges, par l'adoption de standards communs. En aucune manière, l'initiative doit être vue comme une démarche centralisatrice, agrégeant sur un seul et même support l'ensemble des données. Il doit être bien clair que dans le réseau des Observatoires chaque institution restera seule propriétaire et détentrice de ses données.

- **Durabilité.**

La permanence du dispositif de réseau d'Observatoires est une condition essentielle de sa réussite. C'est en inscrivant dans la durée ses projets, son pilotage, sa capacité de promouvoir la réflexion et les débats, que le réseau pourra contribuer à l'adaptation et l'insertion des territoires caribéens dans les dynamiques globales et à la capacité des acteurs locaux à gérer un tel dispositif.

- **Flexibilité et progressivité.**

En premier lieu, la mise en œuvre de projets à géométrie variable permettront de s'adapter en permanence à la fois aux capacités des ressources humaines et aux enjeux et questionnements qui se présenteront. Cela concerne en particulier la prise en compte des spécificités nationales (échelle insulaire) et locales (échelle infra-insulaire) et la conception de projets ad hoc. Les besoins et attentes exprimés lors de la présente mission et de la mission précédente (Le Coq et Valette, 2008) ont permis en effet de souligner la présence de problématiques insulaires sur des problématiques de coopération régionale, qu'il convient de prendre en compte.

D'autre part, la diversité des observatoires existants, de leurs missions et de leurs institutions 'porteuses', implique que les projets portés par l'initiative ne pourront pas mobiliser à tout moment et en tout lieu l'intégralité des membres du réseau. Il est en revanche important que chacun des membres du réseau puisse contribuer et bénéficier d'un au moins des projets développés ou service rendus par cette initiative collective.

2.2.2 Fonctions et services

Divers services peuvent être proposés par un Réseau d'Observatoire :

- Recherche doc + biblio + webothèque
- Elaboration d'un glossaire (dont créole)
- Gestion document multimédia + cartes
- Des données (Catalogue de données)
- Elaboration de produits pédagogiques (école, universités ...) dont fonds de carte
- Annuaire des personnes et institutions (Base de compétences)
- Forum d'actualité (Mise à disposition d'information)

Pour pouvoir exister et répondre aux principes précédemment définis, l'implantation d'un réseau d'observatoires dans les Caraïbes doit pouvoir :

- **Disposer d'un minimum de données pérennes.** Ce sont des données d'ordre statistique et cartographique, d'ordre général, indispensable et utile à tout observatoire: données démographiques, statistiques économiques, supports cartographiques, inventaires des ressources. Les DFA disposent de ces bases de données actualisées par les services de l'Etat (INSEE, Institut géographique...). La situation dans les pays de l'OECS est moins évidente. Un inventaire plus précis est nécessaire.
- **Structurer des informations dans des observatoires focalisés sur des questions précises** qui permettront de mettre en œuvre une démarche participative et de

construction d'observatoires en partenariat. L'enjeu est ici de produire une information utile à la prise de décision des acteurs. Les DFA disposent et maîtrisent une large gamme d'outils.

- **Intégrer ces données dans des perspectives plus globales sur le développement durable des Caraïbes.** Il s'agit ici de développer une démarche en appui à des processus de planification et d'aménagement du territoire.

C'est à partir de ces pré-requis que le réseau pourra travailler à la mise en synergie tant des outils (échange méthodologique) que de l'information (intégration territoriale et vision générale sur le devenir des activités rurales dans les Caraïbes).

C'est un enjeu de coopération régionale dont la mise en œuvre peut être rendu difficile du fait de différences de perception et de maîtrise des outils entre les différents partenaires, en particulier entre les DFA et les Etats de la Caraïbe.

L'intérêt de la mise en réseau des dispositifs existants peut être vu sous deux angles : l'intégration et la mutualisation, et la construction d'une vision partagée entre des échelles spatiales et usages ou fonctions de l'espace interagissant.

2.2.3 Impacts attendus

- **L'intégration et la mutualisation de dispositifs existants :**

Plusieurs bénéfices peuvent être attendus de l'intégration des dispositifs existants:

- Les données et informations utilisées ou produites par un membre du réseau peuvent être partagées avec des données et informations d'autres dispositifs, offrant des produits et des services « améliorés » et de nouvelles synergies ;
- La communication entre les dispositifs au travers du réseau permet d'optimiser les stratégies de collecte de données et de combler collectivement d'éventuels « manques » ;
- Le partage de certains coûts de collecte de données, de distribution et éventuellement d'archivage ;
- Une meilleure visibilité internationale et des possibilités accrues de collaborations permettant de renforcer les dispositifs actuels ;
- Une plus grande interopérabilité entre les systèmes basée sur des standards « ouverts » et internationaux ;
- Une contribution à la formation des cadres, techniciens, responsables de collectivités territoriales et représentants de la société civile.

- **La construction d'une vision partagée**

Il s'agit d'appuyer et de consolider une démarche d'expertise collective d'acteurs divers grâce à une articulation verticale et horizontale (agriculteurs, usagers de la ressource, institutions, responsables politiques publiques, élus locaux.)...

Cette démarche d'expertise collective permettra de mieux appréhender les enjeux au niveau de chacune des îles en mettant en perspective sa situation par rapport à d'autres îles (comparaison, échange d'expérience en matière de stratégie de développement)

- **Définition d'actions collectives et/ou concertées**

En outre, le réseau pourrait contribuer à construire sur les différents enjeux et thèmes identifiés une vision prospective régionale de la caraïbes comme espace géographique, économique et humain au sein d'un monde globalisé.

Le réseau d'observatoires permettra ainsi de contribuer à l'élaboration de stratégies conjointes ou coordonnées entre organisations de producteurs et entre Etats de la région au sein des pays et entre les pays.

Dans cette perspective, le réseau d'observatoire devra non seulement consister en la création et la mise à disposition d'informations mais également d'inclure des dispositifs d'accompagnement à l'usage de ces informations pour les utilisateurs dans un but de construire des actions collective ou concertés.

3. Les acquis des ateliers : problématiques et chantiers

3.1 Mise en œuvre des principes

Au-delà de ces positionnements structurants, la question de la mise en œuvre effective du réseau d'observatoires reste posée. Les grandes orientations esquissées lors de la mission d'avril ont été confirmées. Elles sont reprises ci-dessous :

- **Articulation des échelles**

- Importance d'une bonne prise en compte des spécificités de chaque territoire insulaire, ainsi que de chaque sous-ensemble régional (Antilles françaises, OECS)
- Crainte forte de la part des acteurs envers des dynamiques uniquement centralisatrices et de niveau régional sans activités structurées dans chacune des îles ;
- Importance d'avoir des volets de renforcement par pays (ou île) ... gros risques de non fonctionnement d'initiative régionale sans un souci particulier porté aux dynamiques nationales – cf. expérience difficile de CAMID (FAO), PROCICARIBE, etc.

- **Limites à envisager**

- Limites (à vérifier) d'approche collaborative sur la thématique de la compétitivité pour les produits sensibles (banane CAS)
- Limite des approches d'échanges de données entre DFA et OECS : les problèmes de réglementation sur les données (confidentialité, droits publics) pour permettre la mise en commun, partage de données brutes (base de données) sont à étudier.

- **Forme et contenu du réseau d'observatoires**

- Orientation du projet sur la production et l'échange d'informations plus que sur le recueil et la compilation de données brutes.
- Orientation du projet sur la diffusion et l'accompagnement à l'usage de ces informations, plus que sur la compilation d'informations accessible en ligne.

- Orientation collaborative du réseau et construction participative : crainte répétée d'un projet « par et pour les experts » plutôt que pour l'appui aux acteurs locaux. Quel équilibre entre la réponse aux demandes des acteurs (insertion active des OP, appui technique, etc.) et une orientation du projet centrée sur nos problématiques scientifiques et nos outils existants d'expertise ?

A la suite des ateliers, les principes d'actions suivants émergent ainsi :

- **Qu'observe-t-on ?**

L'identification de problématiques prioritaires permet d'engager le processus.

Les différents travaux et présentations réalisées lors des ateliers sont annexés à la fin du rapport. Lors de l'atelier en Guadeloupe, 5 axes de convergence ont été identifiés :

- Innovation, systèmes d'activités, systèmes de production
- Productivité, compétitivité et marché régional
- Gestion territoriale des ressources naturelles
- Gestion des externalités environnementales
- Gestion des risques naturels

Lors de l'atelier à Sainte-Lucie, 3 thèmes sont ressortis des discussions :

- Land-use
- Improve supply and capacity (market)
- Livelihoods

Ces thématiques ont permis d'amorcer des discussions et échanges autour d'éventuels premiers projets pour la mise en œuvre du Réseau d'Observatoires.

- **Qui participe ? Construit-on un projet de coopération régionale ? Le réseau d'Observatoires concerne-t-il les DFA ET les Etats de l'OECS, ou s'agit-il de deux projets distincts ? Autrement dit, comment engager une vraie démarche de coopération au-delà des DFA ?**

La conception de projets expérimentaux, concernant une île, un territoire, permettra de la même manière de tester la méthodologie, ainsi que d'identifier des coopérations bilatérales fortes (cf. Martinique-Ste Lucie par exemple)

- **Comment mettre en œuvre des projets à géométrie variable ?**

Les dynamiques différentes perçues aux ateliers à la Guadeloupe et à Sainte-Lucie tendent à nous amener à proposer des projets distincts : un DFA, un OECS. Le premier sera un projet de coopération sur la base de la mise en réseau des diverses expériences en cours à la Guadeloupe et à la Martinique. Le deuxième sera constitué de projets d'échelle insulaire sur des problématiques ciblées.

Pour avancer, il semble important de travailler dans le cadre de "projets expérimentaux" sur quelques thèmes qui permettent de disposer de ces pré-requis et surtout de former les compétences nécessaires à la mise en œuvre du réseau.

3.2 Projet pilote dans les DFA : développement d'un portail collaboratif des Observatoires des Antilles Françaises et mise en réseau des différents Systèmes d'Information.

Un premier projet a été conçu en réponse à l'appel à projet de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT). Ce projet, intitulé « **Développement d'un portail collaboratif des Observatoires des Antilles Françaises et mise en réseau des différents Systèmes d'Information** » a été déposé le 11 juin 2008 (cf. annexe 7).

Il existe une grande diversité d'Observatoires et Systèmes d'Information opérationnels en Guadeloupe et Martinique : agriculture, foncier, économie, infrastructures, etc. Ces compétences sont complémentaires mais non reliées entre elles. Et ceci engendre des difficultés dans l'accès à l'information et une relative ignorance des partenaires quant aux expériences existantes.

Dans ce contexte il est proposé de développer un outil de communication entre les DFA visant à faciliter la circulation des informations et le partage de connaissances entre les différents acteurs que sont les Chambres d'Agriculture, les Conseils Généraux, les DAF, les organismes de recherche. Cet outil est un portail Web, assurant la compatibilité et la communication entre les différents systèmes existants.

Ce portail Web visera à assurer l'interopérabilité entre les différents Systèmes d'Information existants, en partageant des standards de formats de données et de protocoles d'échanges. Le portail Web organisera les contenus à l'aide d'un répertoire des données (base de métadonnées) selon la norme Iso19115 et il renverra aux différents serveurs Web de Guadeloupe et Martinique qui hébergent des systèmes d'information. Le portail n'est donc pas un système centralisé d'information mais un outil commun aux DFA de recherche d'information, favorisant les synergies et les complémentarités entre les Systèmes d'Information existants dans les différentes institutions.

Au-delà de l'accès commun à l'information permis par le portail Web, le projet permettra une mise en relation d'institutions martiniquaises et guadeloupéennes et la structuration d'une coopération régionale entre les DFA.

Le projet de développement du portail Web de mise en réseau des systèmes d'information des différentes institutions de Guadeloupe et Martinique vise à élaborer une architecture générale de métaserveur permettant l'échange et la diffusion des données acquises par chacune des institutions de la région.

Les objectifs de recherche qui seront suivis avec l'ensemble des partenaires des DFA sont :

- une analyse précise des solutions techniques permettant cette interopérabilité,
- une extraction des informations nécessaires à la norme Iso19115 (choix de champs communs dans cette norme) pour chacun des systèmes existants
- un catalogage des métadonnées selon cette norme Iso19115 pour l'ensemble des systèmes
- l'intégration dans le portail web d'un moteur de recherche de métadonnées permettant de se diriger ensuite vers les systèmes offrant cette donnée,
- l'intégration dans le portail d'un méta-moteur de recherche documentaire, l'outil de Système d'Information Scientifique et technique du Cirad,

- l'ouverture sur le portail d'un wiki collaboratif, spécifique à la Martinique et la Guadeloupe, et permettant la définition d'un glossaire commun.

3.2.2 OECS

A l'issue des travaux de groupe sur la base des thématiques prioritaires identifiées, trois chantiers ont été pré-identifiés. Ces chantiers devraient permettre de faire vivre le réseau et d'acquérir une expérience commune.

Ces chantiers ont été choisis en fonction des besoins identifiés : données, expérience d'observatoires, nécessité d'intégration.

- **Information géographique**

Le premier chantier est lié au besoin de données géographiques (sous format cartographique). Ces besoins concernent le cadastrage systématique de l'espace, le soil mapping et la cartographie de l'usage du sol, données essentielles pour appuyer la planification et l'aménagement de l'espace et des activités agricoles.

Pour le cadastrage, très lourd, la mise en œuvre de projets insulaires voire infra-insulaires est à envisager impérativement.

La cartographie de l'usage du sol à partir d'images satellitaires est quant à elle relativement facile et peu coûteuse à mettre en œuvre : une carte de chacune des îles de l'OECS sur la base d'une nomenclature commune est envisageable.

La formation des agents techniques des ministères aux SIG est un point à valoriser systématiquement, pour une utilisation et réactualisation ultérieure des données.

Une première expérience pourrait être menée à Sainte Lucie, dans l'accompagnement et/ou le prolongement de la démarche de coopération régionale menée par le CG Martinique. Une étude de faisabilité pour un SiG national sur le modèle SIGMA est pratiquement finie. La réalisation est envisagée sur financements INTERREG. La coopération avec le Conseil général de la Martinique sera ici essentielle dans la perspective de la coopération régionale.

- **Des Observatoires thématiques**

Un deuxième chantier serait la mise en œuvre de quelques observatoires dont les thèmes seraient choisis par les différents acteurs en fonction de priorités soit sanitaires, soit économiques.

L'enjeu est ici essentiellement méthodologique. Il s'agirait de tester une démarche participative au service d'une gouvernance, caractérisée dans le cadre du développement durable par des acteurs multiples (individuels, collectifs et publics) qui interviennent à différents niveaux spatiaux (parcelle, exploitation, bassin versant, bassin d'emploi, commune, île, Caraïbes, ...).

Ces acteurs ont des objectifs divers. L'observatoire, dans ce contexte, doit servir de médiateur et aider à la diffusion et au partage d'information afin d'améliorer la vision collective. Il doit être le lieu d'explicitation des enjeux, de construction collective des objectifs et de définition des stratégies communes de mise en œuvre. C'est dans cette perspective que nous utiliserons des méthodologies où l'observatoire est construit en partenariat avec les acteurs.

Une première liste de thèmes a été évoquée et travaillée durant le séminaire. Trois grands thèmes suscitent de l'intérêt :

- la relation entre agriculture et tourisme (dans ses différentes dimensions : agro-tourisme, production agricole pour le tourisme, services environnementaux de l'agriculture – multifonctionnalité et pluri-activité),
- l'aménagement du territoire et l'utilisation des sols (Land use policies),
- les APE et l'intégration économique.

Le choix des thèmes définitifs devra être validé ultérieurement. Les trois thèmes proposés en première approximation ont l'avantage de poser des questions de fonds sur le devenir de l'Agriculture et des territoires dans les Caraïbes.

- **Prospective**

Un troisième chantier est un chantier de prospective sur les Caraïbes. Ce type d'exercice a certainement été déjà réalisé, probablement par des équipes de qualité. Partir des travaux existants est une nécessité. Le plus serait de réussir à questionner la pertinence des modèles Agricoles dans des territoires de tourisme, qui devront plus que d'autres intégrer les enjeux environnementaux et sociaux du Développement durable.

L'articulation de cette réflexion prospective avec les autres chantiers est primordiale. Elle devra enrichir les questions des thèmes des observatoires et s'appuyer sur les outils de gestion de l'espace et des territoires mis en œuvre dans le chantier 1.

3.3 Une gouvernance

La gouvernance de la dynamique du réseau d'observatoires des agricultures et des territoires de la Caraïbe doit (i) faciliter le caractère actionnable de l'information produite, et (ii) faciliter l'intégration régionale. Il est donc probable qu'elle doive être évolutive, en fonction de l'ampleur des objectifs partagés, et que sa structuration soit progressive.

Une structuration progressive

Dans sa phase expérimentale, il convient de (i) lancer des activités visant à l'opérationnalité – site web collaboratif, chantiers expérimentaux visant à la production d'informations géographiques et projets thématiques partagés (agriculture et tourisme, utilisation du sol, intégration économique ...)- et de (ii) faciliter les échanges entre observatoires, dans une dimension régionale.

Durant cette phase, il est donc suggéré une gouvernance légère, qui pourrait être caractérisée par les trois instances suivantes : comité de pilotage, une assemblée annuelle, un secrétariat.

Un comité de Pilotage de chacun des projets favorisera la prise en compte des attentes des différents partenaires du projet (producteurs d'information, utilisateurs ...) et facilitera les démarches d'apprentissage et de capitalisation.

Une assemblée annuelle de partage d'expériences d'observatoires dans les Etats de l'OECS et les DFA aura pour objectif de promouvoir les échanges méthodologiques, de faire émerger

des projets internationaux, de mutualiser certaines fonctions liées à la formation permanente ou aux prestations de services nécessaire aux observatoires

Eventuellement, un Secrétariat restreint de la dynamique régionale, ferait, sur mandat de l'assemblée, avancer les dossiers et orientations arrêtées lors des assemblées annuelles.

Lorsque cette dynamique aura atteint un certain volume d'activités, il conviendra de changer de niveau de structuration. On peut alors imaginer trois types d'instances :

- Un comité d'orientation, visant à faciliter la coopération régionale. Il devra être constitué sur propositions des membres du réseau, a priori, représenter les différents types d'acteurs concernés par les thématiques agricole et territoriale (élus –politiques et professionnels-, administrations, scientifiques ...).
- Un secrétariat, chargé du bon déroulement des actions de coopération régionale.
- Des projets, à géométrie variable, chargés de mettre en œuvre des actions

Un rattachement politique

Le caractère actionnable des informations produites au sein du réseau d'observatoires est largement conditionné à sa capacité à interagir avec les arènes de décisions publiques (politiques ou socio-professionnelles (chambres consulaires...)). Le réseau doit donc être à la fois capable d'assumer une autonomie lui conférant souplesse, créativité, capacité d'analyse et de mise en perspective, et une interaction avec les instances décisionnaires évitant un isolement institutionnel stérile. Il est donc nécessaire que la conception progressive de ses mécanismes de gouvernance permette cette tension fertile entre ces deux pôles

En conclusion, des suites à donner.

La mission a permis de mesurer l'intérêt de nos différents partenaires potentiels à l'idée d'un Réseau d'Observatoires des agricultures et des territoires dans la région Caraïbe. Les idées résumées dans ce rapport ont été présentées, discutées et le principe d'une action a été validé.

Au-delà de travaux ponctuels, qui peuvent être lancés de suite comme une étude sur l'identification et l'analyse des initiatives menées au sein de la région, la nouveauté de la conception du Réseau, les enjeux de coopération, la nécessité d'identifier les portages politiques, les différences de maîtrise des outils constatées, l'absence d'informations dans certaines situations nécessitent une action de longue durée aux objectifs initiaux relativement modestes.

Une phase d'étude de faisabilité est nécessaire. Elle comportera un travail important de socialisation et de consolidation des propositions. Elle ne pourra être faite sous forme de missions de courte durée. Il y a nécessité d'une affectation de longue durée (6 mois à un an) qui aurait pour objectif de mieux socialiser le projet, d'identifier les partenaires, d'organiser les portages politiques.

Une mission en septembre pour la participation à un atelier devrait avoir comme finalité essentielle de discuter des possibilités d'une telle affectation. L'idéal serait qu'elle puisse compter sur un double rattachement, au sein d'une structure des départements français d'Amérique et au sein d'une institution des territoires de l'OECS. Des contacts ont été pris avec l'Université de West Indies.

Références bibliographiques

Missions antérieures

Baron, V. (2006) Study of rural and agricultural organizations and services to agriculture in the OECS countries, Contract n° UNDP/2005/003, mission décembre 2005.

Begué, A. & Todoroff, P. (2005) Mission prospective pour l'élaboration de coopérations en SIG et télédétection appliquées à l'agriculture, avec les états de l'OECS. *Rapport de mission du 8 au 25 novembre 2005.*

Le Coq, J.-F. & Valette, E. (2008) Construction d'un observatoire des agricultures et des territoires dans la région Caraïbe. Préparation des ateliers de concertation. *Rapport de mission du 7 au 20 avril 2008.*

Parrot, L. & Temple, L. (2006) Projet : « Optimisation des systèmes d'information économique et sociale pour une agriculture durable » DocUP 20072013 *Rapport de mission en Martinique et Guadeloupe Du 30 novembre au 6 décembre 2006*

Passouant, M. & Temple, L. (2006) Projet "Infrastructure de données pour les agricultures et les territoires en Guadeloupe" Préparation DocUP 2007-2013 Rapport de mission en Guadeloupe du 15 au 22 mai 2006, CIRAD-TERA N° 38/06, Juin 2006

Yung, J-M. (1993) Aperçus sur les stratégies des producteurs de Sainte Lucie, CIRAD-SAR n°63/93.

Annexe 1. Déroulement de la mission

19 mai	Arrivée Pointe-à-Pitre, Guadeloupe
20 mai	Préparation et organisation des ateliers Guadeloupe
21 mai	Atelier, premier jour
	Analyse des fiches et préparation de la restitution pour le jour 2
22 mai	Atelier, deuxième jour
23 mai	Débriefing atelier et ébauche de projet
	Préparation atelier Sainte-Lucie
24 mai	Préparation rapport, partage des tâches
	Départ Sainte-Lucie
25 mai	
26 mai	Préparation atelier Sainte-Lucie Réunion IICA
27 mai	Atelier, premier jour
	Analyse des fiches et préparation de la restitution pour le jour 2
28 mai	Atelier, deuxième jour
29 mai	Atelier, troisième jour
	Débriefing
	Départ Guadeloupe
30 mai	Retour France ou Costa-Rica

Annexe 2 Contenu et participants atelier Guadeloupe

Nom, Prénom	Organisme, Fonction	Tel/fax	email
Clamy, Lydie	Chambre Agriculture Guadeloupe, Chargée de mission	05 90 25 17 18	lydie.clamy@wanadoo.fr
Gabon, Sully	Chambre Agriculture Guadeloupe, Chef SUAD	05 90 25 17 17	gabon.s@guadeloupe.chambragri
Questel, Hary	PHG CREADHOR, Vice-président	05 90 95 90 84	hary.questel@orange.fr
Moutoussamy, Gilles	Chambre Agriculture Martinique, Chef de service	05 96 51 75 75 05 96 51 93 42	suad2.chambragri.martinique@wanadoo.fr
Nedelec, Jean-François	DIREN, Administrateur de données	05 90 41 07 54 05 90 99 35 65	jean-francois.nedelec@developpement-durable.gouv.fr
Girou, Denis	Parc National, Directeur		
Redaud, Louis	DIREN 971, Chef de service		louis.redaud@developpement-durable.gouv.fr
Ferchal, Alain	Parc National Guadeloupe, Responsable SSI		alain.ferchal@espaces-naturels.fr
Silvestre, Daniel	Parc National Guadeloupe, Responsable Développement durable	05 90 80 86 07	daniel.silvestre@espaces-naturels.fr
De Roffignac, Laure	Assofwi, technicienne	05 90 60 10 91	assofwi@yahoo.fr
Mantran, Murielle	INRA, VCAT	06 90 44 61 53	mantran@antilles.inra.fr
Pierre, Tony	SAFER Guadeloupe	05 90 32 57 57	tony.pierre@safer-guadeloupe.com
Kevin PINTE	Cemagref, Ingénieur Agro-environnement	05 96 71 21 07	kevin.pinte@cemagref.fr
Frédéric BLAISE	CIRAD RI	05 90 41 36 88	frederic.blaise@cirad.fr
Suez-Panama-Bouton, Stéphanie	CG 972	05 96 59 66 55	stephanie.suez-panama.bouton@cgste.mq
Raphaël, Line	CG 972, SECI, Adjointe au Chef de Service	05 96 76 55 06	line.thieuleux.raphael@cgste.mq
Francine DUBUC	Chef service statistique, DAF	05 90 99 09 32	francine.dubuc@agriculture.gouv.fr
Pierre RELLA	Valorisation de la donnée, SIG DAF	05 90 99 09 28	pierre.rella@agriculture.gouv.fr
Grandchamp, Enguerran	UAG, Maître de conférence	05 90 48 30 75	egrandch@univ-ag.fr
Duhamel, Franck	UAG, stagiaire		frduhamel@gmail.com
Cabidoche, Yves-Marie	INRA, Chercheur	05 90 25 59 64	cabidoch@antilles.inra.fr
Weck, Vanessa	Conseil Régional Guadeloupe, Service Recherche et Innovation		vanessa.weck@cr-guadeloupe.fr
Lefrançois, Thierry	Cirad, Responsable Santé Animale		thierry.lefrancois@cirad.fr
Gastine, Franck	DAF, adjoint au directeur		franck.gastine@agriculture.gouv.fr
Vinglassalon, Arsène	CREADHOR pôle horticole, Président	06 90 73 24 28	rjoria@wanadoo.fr
Petit, Jean-Marc	Assofwi, Président	05 90 98 35 10	assofwi@yahoo.fr
Maugir, Angèle	Cahetel Consulting	05 90 83 51 67	cahete1971@wanadoo.fr
Jason, Audrey	DRCE, Assistante	05 90 25 06 66	audrey.jason@missioneco.org
Lardeux, Samuel	ONF, chargé de coopération	06 90 63 83 49	samuel.lardeux@onf.fr
Jean-François LE COQ	CIRAD, UPR ARENA, Costa Rica, économiste	506 8 859 16 08	jflecoq@cirad.fr
Elodie VALETTE	CIRAD, UMR TETIS,	05 67 59 39 67	elodie.valette@cirad.fr

	Montpellier, géographe		
Claude VUILLAUME	CIRAD, Chargé de coopération régionale Caraïbe	05 90 86 17 73	claude.vuillaume@cirad.fr
Tonneau, Jean- Philippe	CIRAD, UMR TETIS		tonneau@cirad.fr
Imbernon, Jacques	CIRAD/ ENS, Lyon		jacques.imbernon@cirad.fr
Marzin, Jacques	CIRAD, UPR ARENA, économiste		jacques.marzin@cirad.fr
Godon, Philippe	CIRAD, DRAG		philippe.godon@cirad.fr

Towards Development of an Information Observatory for Agriculture and Rural Territories

***Workshop in Saint Lucia - May 27-29, 2008
Bay Gardens Inn, Rodney Bay***

BACKGROUND

In November 2006 the OECS Secretariat, CIRAD and IICA in partnership with a number of other agencies held a Dialogue and Discussion to strengthen collaboration with and between institutions whose work impact on the community of agriculture and rural life in the Eastern Caribbean States (ECS).

At that meeting it was agreed that steps would be taken to formalize this type of dialogue between the institutions. A follow-up meeting held in February 2007 agreed to the formation of a Consortium for Cooperation.

Among the needs identified by the stakeholders present was for a “credible information system” to be developed to support agriculture development and ensure continuity of actions. This need has been highlighted as critical at both the national and sub-regional levels. It is agreed that the generation of information is not lacking in the sector. However, access and adequate use of the information is sometimes cumbersome. It is for this and other reasons that an Information Observatory is being proposed to be developed and maintained within the frame of the Consortium.

This Observatory will serve as a complementary tool for research programmes which will contribute to development and dissemination of innovation. The Information Observatory should create a favourable environment for the sharing and emergence of collaborative information exchange for integrated/territorial development in rural communities.

A two and a half day workshop is being proposed to launch the Consortium and to introduce and develop the concept of the Information Observatory and inform on the benefits that can accrue from its development and use within the OECS.

IICA Saint Lucia, the proposed “Secretariat” of the Consortium, will provide logistics and coordinating support for the implementation of the activity.

The proposed programme for the activity is attached for perusal.

OBJECTIVES

Overall Objectives: The workshop is aimed at

- the development of an Information Observatory to Support Agri-business, Agriculture Research and Development in the Organisation of Eastern Caribbean States (OECS);
- the signing of the Consortium Agreement between the partner agencies.

Specific Objectives:

- Identify the various experiences in term of information management and sharing (Information Systems, networks, forum, trainings, etc.) in the OECS and identify the lacks and needs for information;
- Identify specific stakes at both local and regional levels to be addressed by the observatory (needs and demands);

Based on the issues identified and the initial analysis discussed at the first part of the meeting

- define and schedule collaborative preliminary actions to get started with
- design a draft project to be submitted before end of June 2008, then before end of December 2008.

PARTICIPANTS

- Ministries of Agriculture
- Ministries of Planning
- Statistics Department
- Farmers and Farmer Organizations
- Other Private Sector Stakeholders

Towards The Development of an Information Observatory for Agriculture and Rural Territories

*Workshop in Saint Lucia - May 27-29, 2008
Bay Gardens Inn, Rodney Bay*

PROPOSED PROGRAMME

DAY ONE

- 0800 Registration
0830 Opening session
- Una May Gordon, IICA
- Claude Vuillaume, CIRAD
- OECS Secretariat
- Minister for Information – **TBC**

930 **SESSION I:** Observatories and Rural Development Issues

Chairperson : MoA Saint Lucia

Objective: To introduce the concept of observatories and examine data monitoring progress in Agriculture and Rural Territories

- 0915 : 0930 Chairperson Presentation of objectives and program -
0930 : 1000 Jacques Imbernon & Jacques Marzin, CIRAD
1000 : 1030 Diana Francis, IICA
1030 : 1100 Plenary on expectations

1100 : 1115 **Coffee Break**

1115 **SESSION II:** Sharing Experiences 1

Chairperson : CARDI

Objective: Each participant presents:

- The national/regional stakes related to agriculture
- The past, current and foreseen experiences in information sharing and management
- The lessons learned: what is working? What must not be done?
- The expected outcome from a network of information management and sharing

1115 : OECS Secretariat (George Alcee)
1130 : Antigua and Barbuda
1145 : Dominica
1200 : Grenada
1215 : St Kitts and Nevis
1230 : Saint Lucia
1245 : St Vincent and the Grenadines
1300 : Plenary

1330 **Lunch**

1430 **SESSION III:** Sharing Experiences 2: Research and Development Centres

Chairperson : IICA

1430 : CARDI/CTA
1445 : Statistical Agricultural Annual Review, FAO
1500 : SPARC and CARUTA, UNDP
1515 : SIGMA, Conseil Général Martinique
1530 : Plenary

1600 **Break**

1615 : University of West Indies

1630 : Caraïb Hycos; SIG 972

1645 : INRA

1700 : Université Antilles Guyane

1715 : « observatoires » Chambre d'agriculture de Guadeloupe et Martinique

1730 : Plenary

1745 : Close

1800 **SESSION IV:** Signing of Consortium Agreement

1900 Cocktail Reception, hosted by the French Embassy to the OECS

DAY TWO

0830 **SESSION V:** Determining Priority Topics for the Project

Chairperson : Rufina Paul WINFA/OXFAM

Objective: Identify priority issues to be addressed by the Observatory Project

- What priority issues for rural development in OECS and for the observatories' network for observatory to deal with
- What are the existing or foreseen initiatives and observatories that can contribute to cope with the priorities issues ? What are the gaps ?
- Define 3 Axes of convergence for the observatories network

830 Presentation of a synthesis of Day One

E Valette (CIRAD) + K Stephenson (IICA)

900 Plenary

1000 Coffee break

1015 **SESSION VI:**

Chairperson : Rufina Paul WINFA/OXFAM

Objective: What should be the contribution of Observatories ? What are the needs ?

- production and sharing information to address those issues ? which type of information ? at what scale ?
- services, training, capacity building... to address
- products for communication, innovation and decision, public policies...

1015 Presentation of a synthesis of Day One
(CIRAD) + (IICA)

1030 Plenary

1115 **SESSION VII:** Work Groups on Different Issues

Objective: Based on the issues identified on the day one, focus on the specific needs of each selected topic.

- what are products ?
- What is the necessary information to address the issues
- Who are the end users of the products ?
- Who would be the partners of the Observatory? What are the actors to be mobilized in the process of observatory to cope with the issue ?
- What process ? How is the information collected, managed and diffused ?
-

1300 Work group per issues

1300 : 1400 **Lunch**

1400 Continuation of Work group per issues

1500 Report of Work Group and debate

1600 **Break**

1615 **SESSION VIII:** Work on management issues

Objective: to build consensus on the management of observatory

1615 Presentation of ideas on management of observatory

1630 Plenary

1730 End of activities

DAY THREE

0830 Presentation of a synthesis of day 2.

0845 **SESSION IX:** Work plan and Priority Actions to be started and addressed by the Observatory

Objective: To define agenda and actions

- funding opportunities and calendar,
- working groups on priority issues,
- writing groups to prepare project documents: lead, timeframes

0845 Presentation of proposal for the work plan

0915 Plenary

1000 **Coffee Break**

1030 Workshop evaluation

1100 Closure

Conclusion de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les Etats du CARIFORUM

Auteur de l'article

christian.benoit@missioneco.org

Revu par

marie-lise.marcel@missioneco.org

Le 16 décembre dernier à Bridgetown la Commission européenne et les états du Cariforum ont finalisé contre toute attente l'accord de partenariat économique complet, alors que l'on s'avançait vers un accord partiel portant sur les seuls échanges de marchandises. Ce résultat, obtenu peu avant la date butoir et après plus de trois ans de négociation avec la Caraïbe, zone avec laquelle les négociations étaient les plus avancées, est non seulement un succès pour la Commission européenne mais aussi pour les pays caribéens pour autant que l'on puisse en juger après les premières réactions des hommes politiques. Les pays du Cariforum se placent ainsi dans un environnement plus compétitif et porteur de développement économique.

- 1) de l'aide au développement au libre échange avec les pays Cariforum...

C'est le bilan mitigé des 30 ans d'accords de Lomé basés sur une relation d'aide au développement et au commerce avec pour base la préférence commerciale non réciproque au profit des A.C.P. d'une part et d'autre part, l'obligation pour l'UE, de rendre compatible avec les règles de l'OMC, ses accords commerciaux avec ces parties du monde, qui a amené l'UE à revoir ces relations.

Les accords de Cotonou signés le 23 juin 2000 avaient prévu de conclure de nouveaux accords commerciaux compatibles avec les règles de l'OMC, en supprimant progressivement les entraves aux échanges et en renforçant la coopération dans tous les domaines en rapport avec le commerce entre l'UE et les pays ACP et ce avant le 31 décembre 2007 au plus tard. Les négociations formelles pour six accords correspondants aux régions d'Afrique australe et centrale, d'Afrique orientale, d'Afrique occidentale, des Caraïbes et du Pacifique ont été lancées en septembre 2002 (le 16 avril 2004, à la Jamaïque pour la zone Caraïbes) pour aboutir à des APE entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

L'objectif poursuivi est de promouvoir le développement durable, d'accroître les échanges et les investissements de la zone ACP en s'appuyant sur l'intégration régionale par le biais de la réciprocité des échanges avec un principe d'asymétrie dans sa mise en œuvre jusqu'en 2020 pour, à terme, s'orienter vers la création d'une zone de libre échange.

Pour atteindre cet objectif, la Commission a proposé de libéraliser les produits en trois étapes: les produits à libéralisation immédiate, les produits à libéraliser sur une période de 10 ans et les produits bénéficiant de protection douanière sans limite dans le temps.

La Commission européenne, dans sa communication de mai 2004, a souhaité associer les régions ultrapériphériques (RUP) à ces négociations dans le cadre de la consultation des acteurs non étatiques. La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane ont fait part de leurs réflexions et interrogations via le Ministère de l'outremer en insistant notamment sur le rétablissement des droits de douanes pour une période limitée en cas de déséquilibre de la concurrence avec les pays ACP sur l'ensemble des productions locales qui ne figurent pas sur la liste des produits sensibles, le maintien de l'octroi de mer, taxe indirecte exigible sur les produits importés, la mise en place d'une stratégie d'exportation de services basées sur le développement des services traditionnels et nouveaux pour lesquels une libéralisation des marchés des pays de la Caraïbe est demandée.

Le 20 novembre 2007, les dernières conclusions adoptées entérinaient la

stratégie d'accords en deux étapes préconisée par la Commission en l'occurrence : accord intérimaire avant la fin de l'année 2007 et accord complet fin 2008.

A ces conclusions, des déclarations ont été annexées pour la banane, le sucre et le riz à la demande des autorités françaises et espagnoles.

Le 10 décembre 2007, les commissaires Louis Michel et Peter Mandelson ont présenté devant le CAGRE (Conseil des affaires générales et relations extérieures) l'état des lieux des négociations concernant la conclusion des accords intérimaires.

Contre toute attente, le 16 décembre, un communiqué de presse émanant des mêmes commissaires européens faisait état d'un aboutissement des négociations en cours par l'adoption d'un document complet pour la région Caraïbe paraphé par les deux parties mais non encore officiellement signé. La signature devrait intervenir début 2008 après décision du Conseil autorisant cette procédure.

2) le contenu de l'accord :

L'accord de partenariat économique permettra aux marchandises originaires des pays du Cariforum d'entrer en franchise de droits de douanes et de taxes sur le marché européen à partir du 1er janvier 2008 alors que les biens en provenance de l'UE ne bénéficieront du même régime d'importation qu'après une période de transition de 3 à 25 ans, selon les produits, sachant que certains produits très sensibles seront exclus de ce régime. Il s'agit là d'un signal fort de l'UE marquant le caractère asymétrique de l'accord pour prendre en compte la différence de niveau de développement entre les parties. L'APE est essentiellement un accord de commerce et de développement qui couvre l'accès aux marchés des biens et services et les autres questions purement commerciales. L'UE propose un libre accès des marchandises à l'exception du sucre et du riz soumis à un régime transitoire aux 15 Etats du Cariforum dès le 1er avril.

Le Cariforum a proposé la libéralisation de 80 pour cent des importations de l'UE à échéance de 15 ans avec une extension à 25 ans pour certains produits très sensibles.

Un sujet épineux de la négociation a porté sur les autres droits et charges prélevés par les gouvernements dans les ports des différents états du Cariforum. L'UE a accepté le maintien de ces ressources fiscales pour une période de 7 ans à l'issue de laquelle elles devraient être supprimées quitte à apporter l'assistance technique et financière pour atteindre cet objectif. Le secteur des services a fait l'objet de négociations de calendriers précis d'ouverture du marché y compris pour le domaine controversé des artistes et gens de spectacle pour lesquels la Commission a finalement concédé l'accès aux marchés européens.

L'accord couvre l'innovation et la propriété intellectuelle, la politique de la concurrence et les marchés publics afin de contribuer aux réformes économiques et à l'intégration régionale de la zone.

Les instruments de la coopération au développement seront partie intégrante de l'APE pour permettre aux états caribéens de s'adapter aux nouveaux enjeux et à maximiser les profits retirés de ce nouvel accord.

Des programmes particuliers seront mis en place pour le sucre, la banane, le rhum et le riz pour aider les pays caribéens à devenir plus compétitifs et diversifier leur économie.

Cet accord a permis aux pays du Cariforum d'échapper au passage au SPG, système de préférences généralisées au 1er janvier 2008 en étant sur la liste des bénéficiaires du règlement adopté par le Conseil, qui mettra en vigueur de façon anticipée l'offre de l'UE en janvier 2008 de

façon transitoire, en attendant la " signature " permettant l'entrée en vigueur des accords.

3) les réactions des états du Cariforum et des Départements Français d'Amérique :

La signature de cet accord provoque à ce stade des remous dans les milieux socioprofessionnels et institutionnels des RUP (régions ultra périphériques) de la Caraïbe, c'est-à-dire les départements français d'Amérique. Cependant, les craintes devraient s'estomper devant l'arsenal des instruments mis en place, à savoir les programmes opérationnels 2007-2013 et particulièrement les programmes opérationnels transfrontaliers et transnationaux.

Parmi les réactions régionales, on relève celle du Premier ministre jamaïcain Bruce Golding qui craint que la Caraïbe n'ait conclu un accord malgré des divergences locales sur plusieurs points clés. Son ministre de l'industrie et du commerce Karl Samuda a, pour sa part, accueilli favorablement cette nouvelle, estimant que cet accord plaçait la Caraïbe dans une démarche compétitive. L'ambassadeur Richard Bernal, qui est aussi Directeur général du CRNM, explique que cet accord se base sur la reconnaissance d'une différence de taille et de niveau de développement ouvrant droit à l'asymétrie sur une période de 25 ans avec une liste de produits qui ne subira pas de désarmement tarifaire. Il a dit son entière satisfaction que les deux parties soient parvenues à s'accorder sur l'accès au marché européen des services artistiques, point qui menaçait la finalisation de l'accord.

En effet, il n'est pas dans l'intérêt du Cariforum d'entrer dans le système généralisé de préférences tarifaires (SPG) de l'UE, qui offre des conditions bien inférieures et qui serait désastreux pour les secteurs exportateurs de la zone Caraïbe. certains négociateurs caribéens auraient cependant souhaité l'option du SPG qui aurait assuré un niveau élevé d'accès aux marchés pour leurs exportations, au-delà de l'expiration des préférences de Cotonou et la mise en place d'un régime de transition donnant davantage de temps aux DFA et aux états du Cariforum pour continuer les actions entreprises dans le cadre du programme RECIC. Néanmoins, la plupart des dirigeants se félicitent globalement de la conclusion de cet accord, le premier signé par l'UE et qui leur assure une base stable pour leur développement économique.

* * * * *

L'union européenne sort grandie de cet accord après les vives critiques dont elle avait fait l'objet en Afrique. Les pays caribéens, pour leur part, ont bénéficié de l'état d'avancement de leurs négociations avec l'UE et ont obtenu gain de cause sur un certain nombre de dossiers bloquants comme la circulation des artistes. Les réactions risquent cependant de se faire plus précises voire plus critiques lorsque les textes complets seront publiés et diffusés.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la DRCE ANTILLES-GUYANE (adresser les demandes à drceantilles@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité
La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.



Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Auteur :
DRCE en Guadeloupe
Adresse : Aérogare Fret-Guadeloupe Pôle Caraïbe
Morne Mamiel - Providence
ABYMES 97139 GUADELOUPE
Date de parution : 22 janvier 2008

Annexe 5. Des définitions

Ces définitions viennent des sciences de gestion et sont inspirées de Reix (Reix, 1998) :

- **Document** : Support, objet porteur d'information. Avec des niveaux de structuration variable et croissant, ce peut être un rapport, un article, une carte, une photo, un diaporama, une séquence audio ou vidéo, une base de données ou SIG, une requête dans une base de données...
- **Donnée** : Élément brut non interprété, intermédiaire entre document et information (*exemple : température = 10°*).
- **Information** : ensemble de données intelligible et prenant un sens pour agir ou construire de la connaissance (*exemple température = 10° -> il fait froid, je mets mon manteau*).
- **Connaissance** : schéma organisé et structuré d'information, utilisée pour donner sens à l'information.
- **Savoir** : Ensemble structuré de connaissances
- **Base de données**. Ensemble structuré et organisé permettant le stockage de grandes quantités d'informations afin d'en faciliter l'exploitation : ajout, mise à jour, recherche de données...
- **MétaDonnée** Données sur les données, décrivant les données.
 - Assurer le lien entre producteurs et utilisateurs de données
 - Normalisation :
 - documentaire : Dublin core (bibliothèques numériques)
 - information géographique : FGDC, ISO 9115
- **Base de connaissances**: Type particulier de base de données permettant de gérer des connaissances spécifiques à un domaine spécialisé donné. Elle peut contenir **des règles** permettant de simuler les raisonnements déductifs logiques et de déduire de nouveaux faits (moteur d'inférence).
- **Système d'information** : Ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dédiés à la collecte, au stockage, au traitement et à la diffusion de données dans des organisations.
- **Observatoire** Dispositif pérenne d'observations et d'analyses ayant pour vocation la production d'un bien public (connaissances, informations) et l'appui à des décideurs en partenariat avec des acteurs ciblés (organisation, institutionnalisation).
- **Système d'information** : un objet technique (souvent informatique) constitué d'un ensemble organisé et structuré d'éléments (humains, matériels, procédures) dédiés à la collecte, au stockage, au traitement et à la diffusion de données (Reix 1998) .

Autre source de définitions (<http://www.ichnet.org/glossary.htm>)

- **Application** - Software that lets users do relatively complex tasks as well as create and modify documents. [San Diego State University]
- **Architecture** - Design; the way components fit together. May be conceived of any complex system such as "software architecture" or "network architecture" [Free On-line Dictionary of Computing]. An IT architecture is a design for the arrangement and interoperation of technical components that together provide an organization its information and communication infrastructure.
- **Data** - Facts represented in a readable language (such as numbers, characters, images, or other methods of recording) on a durable medium. Data on its own carries no meaning.

Empirical data are facts originating in or based on observations or experiences. A database is a store of data concerning a particular domain. Data in a database may be less structured or have weaker semantics (built-in meaning) than knowledge in a knowledge base.

- **Information** - 1. A message, usually in the form of a document or an audible or visible communication, meant to change the way a receiver perceives something and to influence judgment or behaviour; data that makes a difference [Thomas Davenport & Laurence Prusak]. 2. Patterns in data [Carla O'Dell & C.Jackson Grayson]. 3. That which reduces uncertainty [Claude Shannon]. Compare with data and knowledge. An information system is an organized collection, processing, transmission, and dissemination of information in accordance with defined procedures, whether automated or manual. Information systems include non-financial, financial, and mixed systems [GAO]. Information management is the planning, budgeting, manipulating, and controlling of information throughout its life cycle [GAO]. Information resources management (IRM) includes related resources such as personnel, equipment, funds, and information technology. Information engineering is an approach to planning, analyzing, designing, and developing an information system with an enterprisewide perspective and an emphasis on data and architectures [GAO].
- **Knowledge** - What is known by perceptual experience and reasoning. For example, 1234567.89 is data; "Your bank balance has jumped 8087% to \$1234567.89" is information; "Nobody owes me that much money" is knowledge; and "I'd better talk to the bank before I spend it because of what has happened to other people" is wisdom. [Free On-line Dictionary of Computing] Explicit knowledge is formal and codified, e.g., documents, databases, knowledge bases. Tacit knowledge is informal and uncoded, e.g., that found in the heads of employees, customers, vendors. It is experiential, ephemeral, transitory, and difficult to document [Carla O'Dell & C.Jackson Grayson]. It is internalized by the knower over a long period of time, and incorporates so much accrued and embedded learning that its rules may be impossible to separate from how an individual acts [Thomas Davenport & Laurence Prusak]. Compare with data and information.
- **Knowledge base** - A store of knowledge about a domain represented in machine-processable form, which may be rules (in which case the knowledge base may be considered a rule base), facts, or other representations. See repository.
- **Repository** - 1. A store of items that typically are fetched in order to perform some task. Items in a repository (such as a document) would be retrieved in order to be used in their own right. In contrast, data in a database might be used to compute statistics, or to verify access, or retrieve information associated with a triggering event, rather than used as an artefact in their own right. The distinction is not a hard one, however. 2. An information system used to store and access architectural information, relationships among the information elements, and work products [Treasury Enterprise Architecture Framework]. See knowledge base.

Annexe 6 - Termes de référence « Inventaire via le web des systèmes d'information et bases de données dans la région Caraïbes »

Généralités

La région Caraïbe : des enjeux communs.

Les territoires insulaires de la région Caraïbes : territoires caribéens des DFA (Guadeloupe, Martinique) et de l'OECS (Antigua & Barbuda, Dominica, Grenada, Saint-Kitts & Nevis, Saint Lucia, Saint Vincent & The Grenadines¹), affrontent des enjeux importants sur l'avenir de leurs agricultures et plus largement de leurs territoires.

Ainsi dans l'ensemble de la région, l'articulation spatiale des espaces agricoles, urbains et touristiques est une problématique commune. Les enjeux locaux (urbanisation, tourisme, pression foncière) et globaux se conjuguent, et confrontent l'agriculture de ces territoires insulaires à une nécessaire restructuration. Une dynamique de diversification agricole s'impose en vue de la restructuration de marchés locaux (réponse à la demande locale mais également réponse à la demande touristique croissante en produits locaux, bio, etc.), mais également d'un marché régional (complémentarité des produits, approvisionnement régional).

Dans un contexte de compétition accrue, les questions de certification, de commerce équitable, de développement d'une agriculture biologique, ou de diversification vers les biocarburants apparaissent comme des alternatives à la culture de la banane et de la canne sucre largement pratiquée sur ces territoires, et pourraient être au cœur d'une dynamique de singularisation et de valorisation des ressources insulaires.

A l'échelle régionale, une dynamique d'intégration économique régionale a débouché le 1^{er} janvier 2008 sur la création d'un marché commun, le CARICOM, dont font partie les 6 états de l'OECS. Et si les interactions régionales DFA/OECS/CARICOM restent encore très limitées (cf. MINEFI-DGTPE, 2006), la conclusion en décembre 2007 de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les Etats du CARIFORUM, dans le cadre de la négociation des APE, constitue une opportunité, tout autant qu'une injonction de rapprochement économique entre DFA et OECS/CARICOM.

L'enjeu de l'accès à l'information pour le développement

Devant de tels questionnements, l'ensemble des acteurs concernés, institutions, organisations de producteurs, agriculteurs, etc. expriment un besoin très fort d'accès à l'information pour mieux s'adapter et se restructurer.

Au CIRAD (Centre de Coopération Internationale et de Recherche Agronomique pour le Développement), les UMR TETIS et UPR ARENA ont proposé à leurs partenaires le développement d'un réseau d'Observatoires Caribéens des Agricultures et des Territoires pour mieux maîtriser l'information et offrir des représentations actualisées des situations agricoles et rurales.

Pour les Etats de l'OECS et les Départements français, la conception et la mise en œuvre d'un réseau d'observatoires, qui sont des formes particulières de Systèmes d'Information, devrait permettre d'améliorer les connaissances sur les dynamiques et les

¹ Les îles de Montserrat et d'Anguilla, et les British Virgin Islands, rattachées à la Grande-Bretagne, sont membres de l'OECS, mais ne participent pas à l'initiative.

interactions, d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs, et de contribuer à la concertation et la négociation, la prévention des risques, la décision des bailleurs, l'émergence de mécanismes de régulation et de gouvernance, l'élaboration de politiques publiques ou l'évaluation de l'impact de ces politiques.

Des expériences existent : nécessité d'état des lieux

De façon générale, à l'échelle de la Caraïbe, il apparaît que des Systèmes d'information ou des bases de données existent (et certains d'une grande qualité), mais qu'ils sont bien souvent éparpillés et fragmentés, et qu'ils nécessitent d'être mis en cohérence pour les rendre « interopérables » et contribuer plus efficacement dans la prise de décision.

Dans ce contexte, le « Réseau d'Observatoire de la Caraïbe » doit être vu comme un outil de communication, d'échange et d'analyse collective, permettant de mettre en relation ces différents dispositifs, et d'en donner une vision rapide et détaillée aux différents acteurs de la région.

Contribution de la prestation au projet

Dans le cas de la Martinique et de la Guadeloupe, des dispositifs d'Observatoire existent et sont opérationnels : Parc Naturel de Guadeloupe, DAF de Guadeloupe et Martinique, Conseil Général de Martinique.... Dans le cas des pays de l'OECS, ces systèmes sont peu structurés et beaucoup moins accessibles.

La prestation demandée est un état des lieux systématique des expériences existantes dans cette région des Caraïbes - Observatoires, Systèmes d'Information, bases de données, réseaux d'échanges entre institutions, coopérations régionale et bilatérale, etc. – et ce dans le domaine de l'agriculture, et plus largement du monde rural.

Cette prestation doit permettre de mieux cibler les attentes et les manques dans le domaine « informationnel », les échelles territoriales pertinentes, les complémentarités et les possibilités d'articulation, les besoins à couvrir en priorité, etc.

Objectif de la prestation

Dans le contexte défini ci-dessus, l'objectif de la prestation est le suivant :

via l'Internet, identifier et analyser les systèmes d'information ou base de données, et les réseaux d'échanges entre institutions associés à ces systèmes, et ce dans les domaines de l'agriculture, du monde rural, du tourisme et des économies insulaires de la région Caraïbes.

L'analyse devra préciser les principaux secteurs thématiques couverts par ces systèmes, leurs contenus informationnels, leurs structurations et le type de métadonnées qui les renseignent, les niveaux d'accès (libre ou restreint) à l'information, les institutions concernées et les acteurs clés.

Tâches à réaliser dans la prestation

Au moyen d'une recherche systématique sur le Web, le prestataire devra :

- Identifier les systèmes d'information ou bases de données existantes dans la région,
- Caractériser les acteurs impliqués, les domaines d'applications et les utilisateurs finaux de ces systèmes,

- Délimiter leurs périmètres géographiques d'application
- Collecter des informations permettant de caractériser ces systèmes et de les classer selon une typologie tant technique qu'informationnelle et organisationnelle
- Analyser les relations et/ou complémentarités entre ces différents systèmes et acteurs.

Délais et produits

La prestation devrait être réalisée entre le 1^{er} Aout 2008 et le 15 Septembre 2008.

Le rapport de cette prestation devra être remis le 15 septembre 2008, sous la forme de :

- Un fichier Excel ou BD Access, listant, qualifiant et organisant les systèmes et bases de données identifiés
- Un CD de données complémentaires comportant des extraits significatifs des sites internet consultés, et permettant de caractériser les Systèmes d'information et bases de données
- Un rapport proposant une typologie de ces expériences et des acteurs impliqués, pointant les redondances et les innovations, et proposant des regroupements et/ou rapprochements.

Acteurs et partenaires à associer

- Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec les agents CIRAD impliqués dans cette initiative, que ce soit à Montpellier ou en Guadeloupe, ou ayant une connaissance de la région.
- Le prestataire devra rendre compte, tous les 15 jours, de l'avancement de son étude à un Comité de pilotage constitué de Elodie Valette, Jacques Imbernon, Jacques Marzin et Claude Vuillaume, avec un rapport synthétique de 2 pages.
- Si besoin est, le prestataire contactera, pour plus de précision, les institutions de la région Caraïbes impliquées dans la recherche scientifique, la gestion de systèmes d'information, l'animation de réseaux ou la prise de décision.
-

Rémunération

- La rémunération de la prestation sera évaluée selon les tarifs en vigueur au CIRAD.
- Les dépenses de fonctionnement : communication et déplacements ne sont pas prises en charge
- Le prestataire fournira une facture de sa prestation dès le 15 Septembre. Le paiement de la prestation sera réalisé après acceptation du rapport de la prestation par le CIRAD et dans un délai de un mois après la fin de la prestation.

Documents

Le CIRAD se réserve tous les droits sur les résultats de cette prestation et le prestataire ne devra en aucune manière utiliser les résultats de cette prestation.

Annexe 7. Projet de recherche pour un financement du Ministère de l'Outre-Mer (DRRT 2008)

A – INTITULE DU PROJET :

Développement d'un portail collaboratif des observatoires des agricultures et des territoires des Antilles françaises et mise en réseau des différents Systèmes d'Information.

B – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET DU CHEF DE PROJET COORDINATEUR

Nom : IMBERNON Jacques
Adresse : CIRAD/ENS-LSH
Courriel imbernon@cirad.fr

COORDINATEUR SUPPLEANT
VALETTE Elodie et BONNAL Vincent

DOSSIER SUIVI PAR :
Philippe GODON et Claude VUILLAUME, CIRAD Guadeloupe

IDENTITE DE LA PERSONNE RESPONSABLE AYANT CAPACITE JURIDIQUE

Nom : CARON Prénom : Patrick
Fonction : Directeur du Département « Environnement et Société » du CIRAD

C – PARTENAIRES DU PROJET

PARTENAIRE I

PRAM Martinique

Coordinateur local du projet : Kevin Pinte
Adresse : PRAM Martinique
Tél. : 0596 423000 Fax : 0596 423100
Courriel : kevin.pinte@cemagref.fr

PARTENAIRE II

Conseil Général de Martinique

Coordinateur local du projet : Jean-Paul Jouanelle
Adresse : Conseil Général de Martinique
Immeuble Concorde,
Route de la folie
97200 Fort de France
Tél. : 059 6598454 Fax : 0596 602289
Courriel : jeanpaul.jouanelle@cgste.mp

PARTENAIRE III

Chambre d'Agriculture de Guadeloupe

Coordinateur local du projet : Sully Gabon
Adresse : Chambre d'agriculture Espace Regional Agricole Convenance
97122 Baie-Mahault, Guadeloupe
Tél. : 0590 251106 Fax : 0590 260722
Courriel : sullygabon@hotmail.fr

PARTENAIRE IV

Chambre d'Agriculture de Martinique

Coordinateur local du projet : Gilles MOUTOUSSAMY
Adresse: Chambre d'agriculture de Martinique, SUAD
Place d'Armes,
BP 312 – 97286, Cedex 2
Martinique
Tél. : 0596 51 7575 Fax : 0596 51 9342
Courriel : suad2.chambagri.martinique@wanadoo.fr

II – DESCRIPTION DU PROJET

DEFINITION DU PROJET DE COOPERATION : DESCRIPTION DE L'ACTION

Il existe une grande diversité d'Observatoires et Systèmes d'Information opérationnels en Guadeloupe et Martinique : agriculture, foncier, économie, infrastructures, etc. Ces compétences sont complémentaires mais non reliées entre elles. Et ceci engendre des difficultés dans l'accès à l'information et une relative ignorance des partenaires quant aux expériences existantes.

Or la globalisation économique se traduit par le fait que toute décision prise à un niveau local ne peut ignorer les autres échelles de décision, nationale, régionale ou internationale. Et de fait l'information et l'accès à l'information deviennent de plus en plus cruciaux pour aider à la décision et avoir une vision régionale des DFA sur les grands enjeux communs que sont la réponse à la diminution des soutiens aux filières d'exportation dominantes, l'accroissement des importations alimentaires, le développement du secteur des activités touristiques dont il reste à construire les complémentarités avec le monde rural et le secteur agricole qui peut y trouver là de nouveaux débouchés, et la vulnérabilité des territoires aux catastrophes naturelles : ouragans, tremblements de terre, dont les impacts sur les populations et les économies locales peuvent être dévastateurs.

Dans ce contexte il est proposé de développer un outil de communication entre les DFA visant à faciliter la circulation des informations et le partage de connaissances entre les différents acteurs que sont les Chambres d'Agriculture, les Conseils Généraux, les DAF, les organismes de recherche. Cet outil se veut un portail Web, assurant la compatibilité et la communication entre les différents systèmes existants.

Ce portail Web visera à assurer l'interopérabilité entre les différents Systèmes d'Information existants, en partageant des standards de formats de données et de protocoles d'échanges. Le

portail Web organisera les contenus à l'aide d'un répertoire des données (base de métadonnées) selon la norme Iso19115 et il renverra aux différents serveurs Web de Guadeloupe et Martinique qui hébergent des systèmes d'information. Le portail n'est donc pas un système centralisé d'information mais un outil commun aux DFA de recherche d'information, favorisant les synergies et les complémentarités entre les Systèmes d'Information existants dans les différentes institutions.

Au-delà de l'accès commun à l'information permis par le portail Web, le projet permettra une mise en relation d'institutions martiniquaises et guadeloupéennes et la structuration d'une coopération régionale entre les DFA.

OBJECTIFS COMMUNS RECHERCHES

Le projet de développement du portail Web de mise en réseau des systèmes d'information des différentes institutions de Guadeloupe et Martinique vise à élaborer une architecture générale de métaserveur permettant l'échange et la diffusion des données acquises par chacune des institutions de la région.

Les objectifs de recherche qui seront suivis avec l'ensemble des partenaires des DFA sont :

- une analyse précise des solutions techniques permettant cette interopérabilité,
- une extraction des informations nécessaires à la norme Iso19115 (choix de champs communs dans cette norme) pour chacun des systèmes existants
- un catalogage des métadonnées selon cette norme Iso19115 pour l'ensemble des systèmes
- l'intégration dans le portail web d'un moteur de recherche de métadonnées permettant de se diriger ensuite vers les systèmes offrant cette donnée,
- l'intégration dans le portail d'un méta-moteur de recherche documentaire, l'outil de Système d'Information Scientifique et technique du Cirad,
- l'ouverture sur le portail d'un wiki collaboratif, spécifique à la Martinique et la Guadeloupe, et permettant la définition d'un glossaire commun.

D – PUBLICS CIBLES

Les techniciens et coordinateurs des Systèmes d'Information des Institutions de Guadeloupe et de Martinique, mais aussi et surtout les organisations professionnelles et les collectivités locales de ces DFA.

E – DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le projet sera mis en œuvre en 3 phases.

Phase 1.

- Réalisation d'un inventaire précis des données et métadonnées de chacun des partenaires
- Définition et mise en place d'un protocole de collecte et de saisie des métadonnées selon la norme Iso19115.

Pour cela, une mission de 15 jours se déroulera en Martinique et Guadeloupe auprès des différentes institutions qui disposent d'un Système d'Information.

Phase 2.

- Analyse des solutions techniques d'interopérabilité
- Programmation d'un prototype de portail Web avec l'appui des services informatiques du CIRAD Montpellier.

Ce portail inclura le catalogue de métadonnées et des services annexes de communication et de collaboration : Système d'Information Scientifique et Technique (méta-moteur de recherche documentaire) et Wiki dédié à la Martinique et Guadeloupe.

Phase 3.

- Implémentation, test et validation du prototype au cours d'un atelier technique avec l'ensemble des institutions partenaires
- Validation du prototype par les organisations professionnelles et les collectivités locales au cours d'un séminaire de présentation et sensibilisation.

Cette dernière phase donnera lieu à une mission de 8 jours en Martinique et Guadeloupe.

F – RESULTATS ATTENDUS DE L'OPERATION

Attendus scientifiques et économiques du projet au plan régional

- Mobilisation des différents acteurs des DFA autour d'un projet de coopération régionale : organisations agricoles et rurales, services de l'Etat et organismes de recherche, autour d'une vision partagée et régionale de l'accès à l'information et à la connaissance.
- Participation au renforcement de l'efficacité des dispositifs institutionnels actuels par une facilitation de l'accès à l'information pour la prise de décision dans les domaines de l'aménagement du territoire, la préservation des ressources naturelles, l'appui aux filières agricoles ou la prévention des risques naturels.
- Interopérabilité des Systèmes d'Information par l'utilisation de normes internationales communes.
- Développement d'un « Portail Web des Agricultures et Territoires » des DFA, permettant un accès fédéré aux différents Systèmes d'Information des DFA.

G – CALENDRIER D'EXECUTION 2008 – 2009

Trimestre 1 – Octobre à Décembre 2008

Dans la première phase d'inventaire des données et métadonnées de chacun des partenaires une mission de 15 jours se déroulera en Martinique et Guadeloupe auprès des différentes institutions qui disposent d'un Système d'Information.

Trimestre 2 et 3 – Janvier à Juin 2009

La deuxième phase d'analyse des solutions techniques d'interopérabilité et de développement du prototype de portail Web sera réalisée au CIRAD Montpellier par les spécialistes de Systèmes d'Information.

Trimestre 4 – Juillet à septembre 2009

La troisième phase d'implémentation et de validation du prototype donnera lieu à une mission de 8 jours en Martinique et Guadeloupe. Un rapport technique sur le portail Web sera rédigé au cours de cette phase et transmis à l'ensemble des partenaires.

III – BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

NATURE DES DEPENSES	BUDGET (EUROS)
1. Frais de personnels	6500,00
2. Frais de déplacements	3000,00
3. Frais de séjours	3000,00
4. Frais de communication	1000,00
5. Frais de réunions	2000,00
6. Frais de publications et promotions	1000,00
7. Frais divers et imprévus	1000,00
TOTAL	17 500,00 EUROS